

### Renseignements

#### **ERAGE Lorraine Délégation Metz**

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ  
Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu  
Case Palais : B 402

### Date

**04/10/2019**

### Horaires

**De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00**

### Lieu de la formation

CCI  
10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

### Intervenant(s) :

#### **Maître Jean-Baptiste LE DALL**

Avocat, Docteur en Droit, Président de la Commission ouverte droit routier  
du Barreau de Paris

### Durée

06:00 heures



### Spécialisation(s)

- Droit pénal,
- Droit public, droit des assurances, droit des transports

### Niveau(x)

2. Approfondissement

Evaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Prérequis : Maîtriser les bases de la spécialisation

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

### Objectifs de la formation :

Maîtriser les fondamentaux du droit routier et découvrir l'actualité en la matière

### Programme :

#### **I. Propos liminaires sur le Fonctionnement du permis à points**

- La perte de points et la date du retrait de points
- La récupération des points : les reconstitutions naturelles (6 mois, 2 ans, 3 ans, 10 ans) et le stage de sensibilisation à la sécurité routière
- Point rapide sur les recours

#### **II. Actualité des derniers textes en matière de droit automobile**

- Les dernières nouveautés et les accès aux fichiers SIV, FNPC, FVA
- Les apports de la loi d'orientation sur les mobilités
- Les dernières évolutions en matière de véhicule autonome
- La gestion du droit routier au sein de l'entreprise...

#### **III. Droit pénal routier**

- Panorama des délits et infractions aux Code de la route
- La privation immédiate de permis de conduire et les suspensions administratives
- La préparation de l'audience en droit routier : fond et vices de procédures
- Revue de jurisprudence en droit routier : 1 an de jurisprudence pénale

### A retourner à :

#### ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ  
Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95  
Mail : lorraine-metz@erage.eu  
Case Palais : B 402

### Date

04/10/2019



### Horaires

De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00

### Durée

06:00 heures

### Lieu de la formation

CCI  
10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

### Niveau

2. Approfondissement

### Spécialisations

Droit pénal, droit public, droit des assurances, droit des transports

### Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

### Formation limitée à :

70 personnes

### Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

### Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE –  
1 chèque par participant et par formation

### Renseignements sur le participant

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Barreau : .....

Cabinet ou structure: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Case Palais : .....

E-mail : .....

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment .....

Profession :  Avocat Libéral  Avocat Salarié  Magistrat  Juriste

Autre, précisez .....

### ERAGE organisme de formation N° 42670280867

#### Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été élargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

**Cette formation est susceptible d'être prise en charge** par le FIFPL ou Actaliens, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

**Les données à caractère personnel** collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse [dpo@erage.eu](mailto:dpo@erage.eu), assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : [www.erage.eu](http://www.erage.eu).

Fait le ..... à .....

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

### Coût de la formation :

Avocat 2 premières années d'exercice :

150 €/jour

Avocat et autre public :

210 €/jour